



Outremeuse

GUIDE DE COMMUNICATION DU QUARTIER COMMERÇANT OUTREMEUSE

JUIN 2014



INTRODUCTION

Pour être pleinement efficace, l'identité visuelle du Quartier Outremeuse doit être utilisée avec la plus grande cohérence possible .

Cette charte graphique définit les principes de base régissant l'utilisation du logo et doit être fidèlement respectée afin d'éviter toute transformation susceptible d'affaiblir l'impact de cette identité.

Pour toutes autorisations et informations complémentaires, veuillez contacter la personne responsable de la communication dont les coordonnées sont reprises à la fin du document.

Cette charte fait partie du guide de communication.

Que contient ce guide de communication ?

1. **Les fichiers de l'identité « Outremeuse »** aux formats eps, jpg et png
 - Le logo seul > en couleurs et en noir
 - Le logo avec slogan > en couleurs et en noir
 - Le slogan seul > en couleur et en noir
2. **L'illustration** utilisée sur la brochure aux formats eps et jpg
3. **Les photos** utilisées dans la brochure au format jpg
4. **Les plans** : le plan du quartier + le plan général de Liège avec un point sur le quartier, tous deux aux formats jpg et pdf
5. **Les textes** du dépliant aux formats docx et pdf
6. **La plaquette** en pdf basse définition pour publication sur le web ou envoi par mail

1. LES COULEURS DU LOGO

La composition des couleurs doit impérativement suivre les valeurs reprises ci-dessous, selon la technique d'impression utilisée.

Modes d'utilisation :

CMJN : utilisation pour impression en quadrichromie

RVB : utilisation pour le multimedia

EN POSITIF



EN NÉGATIF



LES RÉFÉRENCES COULEURS



CMJN 0 / 100 / 65 / 0

RVB 229 / 0 / 64



CMJN 61 / 7 / 0 / 0

RVB 92 / 188 / 235

2. SUR FONDS DE COULEURS

La version « négative » (voir page 3) n'est autorisée que sur la couleur rouge du logo.
Dans tous les autres cas, sur fond clair ou très foncé, on utilisera le logo en positif et sur fond de couleur vive, le logo devient entièrement blanc.




3. LA ZONE DE PROTECTION

La zone de protection définit l'espace nécessaire autour du logo afin de le laisser « respirer » et lui donner la visibilité nécessaire à son identification.

Cette zone définit le périmètre dans lequel aucun autre élément (logos, texte, forme) n'est autorisé.

De plus, elle définit l'espace minimum lors du positionnement du logo par rapport au bord de tout support lors de la mise en page de celui-ci.

ZONE DE PROTECTION :

Cette zone est déterminée par le «  » du symbole d'Outremeuse (tel que construit sur le schéma) reportée verticalement autour du logo. À partir de là on trace un rectangle qui déterminera la zone de protection.



4. LA TAILLE MINIMALE

Afin de ne pas nuire à la bonne lisibilité du logo, une taille minimale est recommandée.



5. EXEMPLES D'UTILISATION À PROSCRIRE

Afin de ne pas nuire à la bonne lisibilité du logo institutionnel ou thématique, il ne pourra être modifié d'aucune manière.

Attribution de couleurs différentes



Déplacement d'éléments du logo



Changement de proportions d'un élément



Déformations



Suppression d'un élément



Changement de typo



Inclinaison ou rotation



Effets « fantaisie »



6. LE SLOGAN

Le slogan "Destinations de choix" peut être utilisé de plusieurs façons.

- A. Il peut accompagner le logo, à la façon d'un baseline.
- B. On peut choisir de le mettre en avant, avec le logo plus petit (comme sur la couverture de la plaquette).
- C. On peut évidemment l'utiliser en titre ou au sein d'un texte dans la police utilisée pour celui-ci

A.



Outremeuse

La ville, autrement

B.



Outremeuse

La ville, autrement



Outremeuse

La Ville, autrement

C. **La Ville, autrement**

Seque cone volo et volum verat vera dicitempor as aut etus in porepta ne cum latemporerci do-luptatem utatintet fugiate con consequi conse-cest mi, ut as ressuntotat aut rehendit as eatur se volutationet oditemped eaquis et liquate.

La Ville, autrement. Le Quartier Outremeuse Ehenissit restemo ditaqui quis archil ipsae solo cuptat ditiuscia dolupta spidusam eicatis mo volupta sitions enihil iderferuptia quame ver-rum, numquam cumquae velest alicipsam est hitia consequi omni beaquias ut prerum qui-busda volecum alitiur?

7. LES POLICES DE CARACTÈRE

Les textes de la plaquette sont écrit dans la police de caractère **DIN**.

Nous la préconisons, lorsqu'elle disponible sur vos ordinateurs, pour les textes corporate et publicitaire. Pour les titres, la police utilisée dans la plaquette est la **Grota**, elle peut être remplacée par l'**Amaranth**.

DIN Regular

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

DIN italique

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
*0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)*

DIN Medium

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

DIN Medium italique

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
*0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)*

DIN Bold

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

DIN Bold italique

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Grota Light

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Grota Regular

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Grota Bold

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Grota Extra Bold

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

7. LES POLICES DE CARACTÈRE

Si vous ne possédez pas la police de caractère DIN, pour le texte courant, nous préconisons la police **Calibri ou Arial**, disponibles sur la plupart des ordinateurs.

Pour les titres et le slogan, en l'absence de la Grota, il faut utiliser l'**Amaranth**. Cette police de caractère est libre de droit. Vous pouvez la télécharger à l'adresse suivante : <http://www.fontsquirrel.com/fonts/amaranth>

Calibri Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Calibri Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Calibri Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Calibri Bold Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Arial Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Arial Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Arial Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Arial Bold Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Amaranth Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Amaranth Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Amaranth Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

Amaranth Bold Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789 (!?.,;&%#/_ *ùèéàç²@€\$... :-)

7. UTILISATION DES PHOTOS ET DESSINS

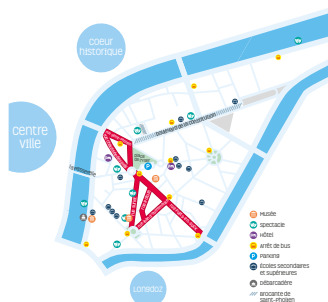
Si vous souhaitez utiliser les photos mises à votre disposition dans ce guide de communication, vous devez mentionner en copyright le ou les auteurs de celles-ci. Soit en petit, vertical, au dos du document en inscrivant «© Photos : le(s) nom(s) du(des) photographe(s)», soit à côté de chaque photo.

Les photographes sont les suivants :

© Laurent Gélise - © Ville de Liège : M. Verpoorten, Tourisme - JP. Ers, Urbanisme - E. Denis, Communication

L'illustration et les plans mis à votre disposition ne sont en aucun cas modifiables.

Il faut également y mentionner le copyright : © Synthèse.



CONTACT

UTILISATION DES FICHIERS

La charte est disponible au format PDF.

Le logo est disponible en versions :

- EPS (Noir et quadri)
- JPG (Noir et quadri)
- PNG (Noir et RVB)

.eps > format vectoriel PC/Mac

Le format .EPS peut être ouvert par tous les logiciels graphiques (Illustrator, CorelDraw, Photoshop...).

Il est universellement utilisable et sera donc à envoyer à chaque prestataire graphique.

Le fichier .EPS est également le seul à pouvoir fournir une reproduction du logo en grand format, sans perte de qualité.

.jpg > format d'image numérique compressé PC/Mac

Ce fichier est une image. Il présente une grandeur limitée et donc une résolution à surveiller selon l'utilisation voulue.

A utiliser en 300 dpi au format 1/1 imprimé sur papier et en 72 dpi pour internet et le multimedia.

.png > format d'image numérique compressé PC/Mac

Ce fichier est également un fichier image avec les mêmes restrictions évoquées ci-dessus.

À utiliser idéalement pour vos logiciels de bureautique (Word, OpenOffice, Pages) avec la fonction « Insérez une image ».

RESSOURCE

Service du Développement économique et commercial de la Ville de Liège

Laurence Denis

Rue sur les Foulons, 11/2

B-4000 Liège

Tél. 04 221 91 75

laurence.denis@liege.be